

## MISCELLANEA

### DOCUMENTS SUR LE FRERE CHARLES OCHIN, DE L'ABBAYE DE VICOIGNE

Né à Seclin, près de Lille, le 10 janvier 1739, (de Pierre-Charles-Joseph, médecin au même lieu et de Marie-Rose Descamps, tous deux morts à Seclin, le père à 43 ans et demi, le 24 novembre 1751, et la mère à 82 ans, le 29 juin 1781) au coin de la rue de Lille et de la rue Notre-Dame, Charles Ochín fut baptisé le jour même de sa naissance, sous les noms de Pierre-Charles-Joseph ; son parrain fut Marc-Antoine Ochín, et sa marraine, m<sup>elle</sup> Marie-Joseph Dubois de Phalempin (1).

Cet enfant appartenait à une famille dont le nom s'écrivait aussi Hochín, et dont plusieurs membres exercèrent la profession de charron à Seclin, dans la rue Carmentoise, au cours du dix huitième siècle (2).

Un de ses grands oncles paternels, Nicolas Ochín, né vers 1680, avait été titulaire de la chapellenie de Saint-Etienne, fondée en la collégiale de St. Piat, à Seclin, "à titre presbytéral", et sous la caution de ses trois frères Marc-Antoine, Jacques et Jean-Philippe. Il était encore étudiant à l'Université de Douai, en 1710, résidait en la collégiale de Comines en 1711, et desservait sa chapellenie à Seclin en 1714, avec la charge de maître de chant en la collégiale de St-Piat (3).

Charles Ochín contresigna lui-même l'acte de décès de son père en 1751 ; et encore celui de son oncle Marc-Antoine-Joseph, caba-  
retier à Seclin, y décédé à 36 ans le 23 mars 1754, muni du sacre-  
ment de l'extrême-onction. Dans le dernier de ces deux actes,

---

(1) Duplicata des registres paroissiaux de Seclin, aux archives départemen-  
tales de Lille.

(2) Arch. départ. de Lille, duplicata cités, et tabellionnat de la châtellenie  
de Lille.

(3) Tabellionnat déjà cité : 6.821, n° 81, et 6.824, n° 27 et 77.

Charles Ochin se déclare étudiant à Lille, comme l'était son unique frère cadet, Marc-Antoine-Joseph (4), lequel fut licencié en médecine et mourut à Seclin à 51 ans, le 12 mai 1792, époux de Angélique-Joseph Batelet.

Le nom de Charles fut conservé par lui au jour de sa profession dans l'abbaye de Vicoigne, comme religieux prémontré, vers 1761. Il dut recevoir le sous-diaconat en 1764, et fut présenté au diaconat avec quatre religieux de la même maison par lettre du 22 mars 1765, qui se retrouve aux archives départementales de Lille (série H, Vicoigne, carton du XVIII<sup>e</sup> siècle). Il fut consacré avec eux le lendemain, 23 mars, en l'abbaye d'Hasnon par Mgr Jean de Bonneguise, évêque d'Arras (5), et selon toute vraisemblance fut ordonné prêtre l'année suivante (1766).

Le 23 décembre 1770, il signe un acte capitulaire relatif à la location du Refuge de l'abbaye, qui existait à Valenciennes, et était occupé par l'Intendance du Hainaut français (6).

En 1771, il exerce dans la communauté la charge de professeur, et signe avec ce qualificatif un acte de décès (7).

Le 19 octobre 1778, il occupe le seizième rang selon l'ancienneté, parmi les trente membres de la communauté, et attribue les trois voix dont il dispose pour une élection abbatiale, la première au frère Henri Dubois, qui fut élu, la seconde au frère Jean Grenier et la troisième au frère Antoine Delvigne (8).

Au cours de la même année 1778, il est envoyé à Bouresches, petit village dépendant aujourd'hui du département de l'Aisne, pour y exercer la charge pastorale (9).

Nommé curé de Curgies, près de Valenciennes, en octobre 1780, il joint à sa signature, dans les actes de paroisse le titre de prieur, conformément à un usage courant (10), mais sans exercer cette charge dans l'abbaye, dont il est du reste très éloigné, et sans être assisté par aucun autre religieux.

Le 29 août 1781 (11), il vote en treizième rang sur vingt-neuf religieux pour une nouvelle élection abbatiale et bénéficie lui-

(4) Duplicata des registres paroissiaux déjà cités.

(5) Abbé Dewez, *Histoire de l'abbaye d'Hasnon*, p. 393.

(6) Archives communales de Valenciennes, ancien C. 283.

(7) Archives communales de Raismes, G. G. 2.

(8) Archives départ. de Lille, H, Vicoigne (carton du XVIII<sup>e</sup> s.).

(9) Archives départ. de Laon, registres paroissiaux de Bouresches, série E, n° 520.

(10) Archives communales de Curgies, anciens registres paroissiaux.

(11) Archives départ. de Lille, H, Vicoigne (carton du XVIII<sup>e</sup> s.).

même d'une unique troisième voix, ou  $2/6^e$  de voix entière, selon un calcul *ad hoc*.

Le 5 février 1782 (12), il fait office de témoin à Vicoigne, à l'occasion du mariage d'une servante de la basse-cour, fille du portier de l'abbaye, avec un mineur des fosses d'Anzin.

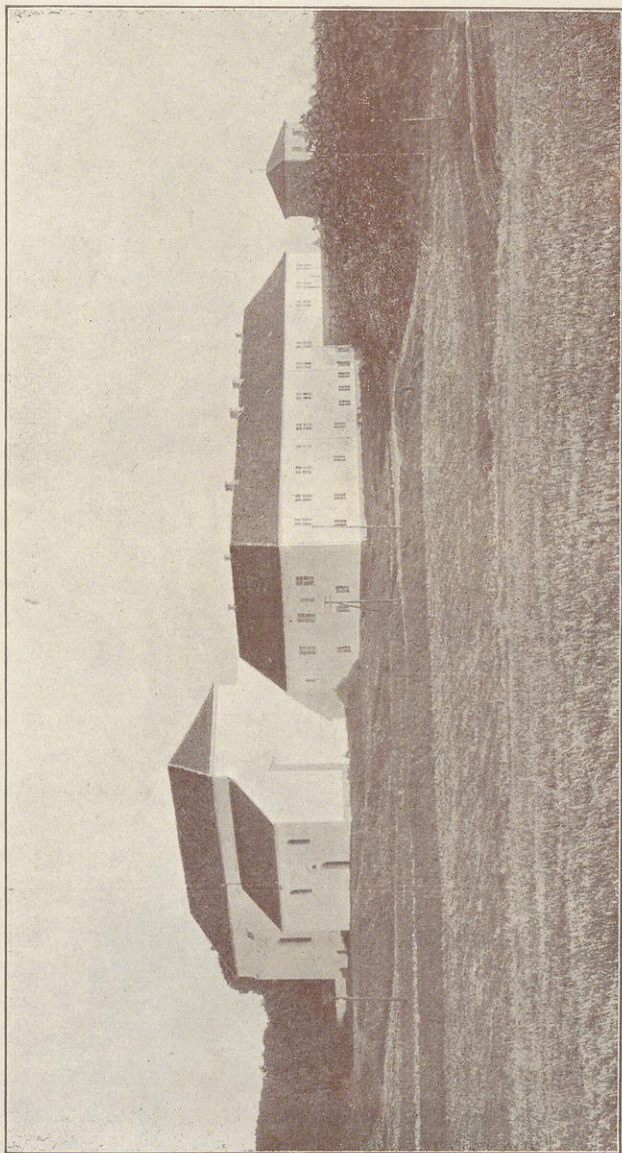
Peu de temps après la nomination du frère Charles à la charge pastorale de Curgies, le 17 mars 1781, un "rapport", c'est à dire une sorte de procès-verbal, ayant été dressé par Pierre Michau, "tourneur de la dîme" à Curgies, contre M. Charles-Ignace-Joseph de Sars, seigneur du fief de Beausart dans Curgies, conseiller au parlement de Flandres à Douai, et demeurant à Valenciennes, une querelle de procédure s'ensuivit, et était encore en suspens le 20 février 1789. Le rapport avait été libellé sur plainte du "fermier de la dîme" Adrien Locoge, parce qu'un lot d'environ 70 combles ou arbres de peu d'épaisseur, avait été abattu dans la propriété de M. de Sars à Curgies, sans que le tourneur eût été invité à "marquer", c'est-à-dire à réserver, la part du décimateur. M. de Sars, qui devint conseiller honoraire le 18 décembre 1782, s'en froissa et se fit irréductible. Vingt-six témoins environ furent entendus à Curgies, le 27 septembre 1784, à la demande de l'abbaye et M. de Sars y répondit par une contre-enquête, le 18 mai 1785. Une question de principe, le droit de l'abbaye à la dîme réclamée, avait été soulevée et, par suite, le débat ressortissait des supérieurs du monastère ; mais de toutes façons le curé de la paroisse, demeurant étranger à la recette de la dîme, et aussi à la gestion des biens fonciers réellement considérables, que l'abbaye de Vicoigne possédait à Curgies, n'avait pas à connaître de ces errements. En fait aucun écrit du frère Charles Ochin ne se retrouve dans les volumineux dossiers qui ont été conservés de cette affaire (13).

Dans ces mêmes dossiers, il est fait mention d'une chapelle de la Sainte Vierge, qui existait à Maugré, hameau de la commune de Verchain, et qui possédait quelques revenus dont le bénéfice avait été le plus souvent attribué aux curés de Curgies, après des efforts inutiles pour faire de cette chapelle le centre d'une nouvelle paroisse sous le patronage des prémontrés de Vicoigne. Or il semble établi que le frère Charles fut prémuni à l'égard de ce bénéfice, et la preuve se retrouve dans un dossier relatif à une autre affaire litigieuse, dont les débuts remontaient à 1766 et qui se termina à

---

(12) Archives comm. de Raismes, G. G. 2.

(13) Archives départ. de Lille, parlement, n<sup>os</sup> 9.183, 9.184, 11.722, et 14.775.



Abbaye de Börglum. — Vue générale.



Abbaye de Bérghum. — Cour intérieure avec une partie de l'église.

l'avantage de l'abbaye de Vicoigne, en 1782. Un certificat fut en effet délivré le 23 avril 1781 par "G(illes) J... Cauchon, curé de Verchin", sur les conditions dans lesquelles il avait auparavant exercé personnellement son ministère sur Maugré, et cette pièce porte qu'il avait agi "comme propre curé, et non comme délégué du curé de Curgies" (14). Cependant une difficulté fut soutenue en 1784 contre M. Prouveur, curé de Verchain, au sujet de la "cure de Doisnaing", nom qui se rapporte aux antécédents de Maugré (15).

La chapelle de Maugré fut fermée par arrêté du district de Valenciennes, daté du 25 juin 1791, après avoir été desservie pendant un an environ par un bénédictin de la prévôté d'Haspres, dom Dentrebecq; et pour le paiement de ses honoraires de messes (150 livres), ce prêtre fut renvoyé par le district, le 14 avril 1792 (16) au frère Charles Ochin, curé de Curgies, bien que celui-ci était supplanté dans son ministère à Curgies depuis le 14 juillet 1791, par un capucin, venu d'un couvent de Meaux (aujourd'hui département de Seine et Oise) et nommé Honoré Gronier (17).

Le frère Charles reçut cependant du Trésor public le troisième trimestre 1791 de son traitement légal (18); il fut destitué pour refus de serment en septembre 1791, et ne put reprendre possession de son poste avant le 7 juin 1793.

A cette date, sous l'inspiration des recommandations de l'Ordinaire, ou peut-être sur ses recommandations, il inséra dans ses registres paroissiaux la déclaration suivante: "Les enregistrements ci-dessus, depuis le 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet, en 1791, jusqu'au 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre en 1792, inclusivement, ont été faits par H. Gronier, lequel s'est ingéré dans les fonctions curiales de la paroisse, en vertu des seuls décrets de l'assemblée dite nationale, sans mission, ni institution canonique. A Curgies, le 7 de juin 1793 (signé) f. Ch. Ochin, curé de Curgies".

Valenciennes tomba aux mains de l'armée autrichienne, le 28 juillet suivant. Le 14 août (1793) frère Charles sollicita de la

---

(14) Archives départ. de Lille, parlement, n° 9.204 (affaire de pacage de moutons sur Maugré).

(15) Catalogue d'archives de l'abbaye de Vicoigne, dressé vers 1789, par un religieux du monastère (Cartulaire et papiers Doisnaing, n°s 6, 7 et 42). — Collection particulière de M. Jules Desilve, prêtre, demeurant à Saint-Amand (Nord).

(16) Archives départ. de Lille, série L, n° 5.108.

(17) *Ibidem*, série L, n° 9.381.

(18) *Ibidem*.

Jointe, établie dans la ville, sa réintégration à Curgies (19) et l'en obtint (20). Il y fut assisté dans son ministère par trois prêtres : l'un Jean-François-Joseph Fremaux, vicaire de S<sup>e</sup> Marie-Madeleine de Cambrai, en septembre 1793 ; un autre Jean-Baptiste-Joseph Roland, prêtre religieux de l'abbaye de Guilmain, en septembre octobre 1793 ; et enfin Benoit-Joseph Blary, vicaire auxiliaire d'Onnaing, en 1794. Lui-même demeure encore à Curgies le 23 juin 1794, ainsi qu'en font foi ses registres de paroisse.

Les armées françaises triomphèrent à Fleurus le 26 juin, et, après reddition de la place de Valenciennes par les Autrichiens le 29 août, ceux-ci se retirèrent le 4 septembre suivant.

Le frère Charles avait été arrêté le 31 août (14 fructidor) par un nommé Bertaut (21). Le 15 octobre (24 vendémiaire, an III), il était encore détenu dans les bâtiments du couvent des Récollets (22) à Valenciennes, qui avaient été transformés en prison provisoire, mais fut transféré (23) à la prison commune de la ville, et fut condamné à mort avec cinq autres prêtres séculiers ou religieux par une commission siégeant à Valenciennes, le samedi 18 octobre 1794 (24) (27 vendémiaire, an III). Il fut exécuté le lendemain dimanche, à 9 heures du matin, sur la grand'place de la ville (25).

M<sup>gr</sup> Cappliez, mort doyen de St Nicolas à Valenciennes, a écrit à son sujet, en 1905, les lignes suivantes, dans son Bulletin paroissial (26) :

" Il aurait pu essayer de racheter sa vie, en profitant du moyen évasif que la forme de la procédure semblait lui fournir, lorsqu'on lui demanda s'il était sorti de France : il craignit jusqu'à l'ombre même du mensonge, et préféra rendre un généreux hommage à la vérité, en répondant affirmativement. Il fut de suite condamné à mort, sous le faux prétexte d'émigré rentré ".

(19) J. Dehaut, *Prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai*, p. 500. Cambrai, Masson, 1909.

(20) *Ibidem*, p. 502.

(21) Renseignement verbal reçu de M. le Chanoine Loridan, aumônier des Ursulines.

(22) Chan. Cappliez, *Bulletin paroissial de St-Nicolas, à Valenciennes*, 9 juillet 1905, 7<sup>e</sup> année, n° 28.

(23) *Ibidem*, même année, n° 33.

(24) J. Loridan, *La Terre rouge à Valenciennes*, p. 306. Lille, 1909.

(25) J. Dehaut, *l. c.*, p. 578. — Les registres de la commission militaire de Valenciennes conservés d'abord au greffe de la cour d'appel de Douai, ont été transférés au greffe de la cour d'appel d'Amiens.

(26) Bulletin paroissial, déjà cité, 13 août 1905, n° 33.

Le lieu exact de sa sépulture est inconnu (27) ; mais l'on sait que les cadavres des suppliciés étaient chargés sur des tombereaux fournis par l'intendance militaire, et transportés au cimetière commun de la ville, qui est encore aujourd'hui le cimetière St Roch.

J. GENNEVOISE

...

# L'EXHORTATIO DE S. NORBERT.

Il nous fut donné de communiquer, dans le fasc. II du t. I, [1925] des *Analecta Praemonstratensia* le contenu d'un intéressant Ms. des "*Vitae Sanctorum Ord. Praem.*" conservé aux archives de l'abbaye de Tongerlo. A cette occasion nous avons attiré l'attention sur un *Sermo Patris ad [Hugonem]* : Tel qu'il se trouve dans le manuscrit, il semble être un vestige inconnu de Saint Norbert.

Depuis lors nous avons soumis ce texte à la critique de l'historien de notre Fondateur, le Révérendissime Prêlat Madelaine. Celui-ci eut tôt fait de découvrir l'inauthenticité du Sermo.

S'il s'agissait d'une allocution adressée par Saint Norbert à son disciple et successeur le Bienheureux Hugues, on aurait pu supposer avant tout que nous avions ici le mot d'adieu adressé par l'évêque de Magdebourg à celui qui restait à la direction de la communauté religieuse lors de son départ pour sa ville épiscopale. Dans ce cas notre texte n'aurait été qu'une amplification des phrases très concises que contient à ce sujet le chapitre XIV de la *Vita B.*

Le Révérendissime Père Madelaine nous écrivit à ce sujet :

"Lorsque je mis cette pièce en face du chapitre XIV de la *Vita B.*, je reconnus, à première vue, que l'inspiration est toute autre et que l'auteur de ce Discours n'a pas eu en vue le résumé que donne l'auteur de la biographie de Saint-Norbert.

"Par contre, il apparaît évident que le compilateur de cette pieuse homélie s'est largement inspiré de la doctrine de l'Imitation de Jésus Christ. On y retrouve des périodes entières de l'Imitation".

Nous plaçons ici en regard quelques exemplaires de textes similaires.

## Exhortatio :

Fili, Dominus dicit : Abnega temetipsum et tolle crucem tuam et sequere me. Sequere Jhesum. Multis videtur

## Imitatio Christi, livre II, chap. XII.

De regia via Sanctae Crucis.

Durus multis videtur hic sermo : Abnega temetipsum, tolle crucem tuam et

(27) J. Loridan, *La Terre rouge*, p. 334.